|  |  |
| --- | --- |
| **Axe 6** | **Partage des pratiques agricoles favorables aux pollinisateurs**  **Rédacteur Région Grand Est** |
| **Action 3** | **Mettre en place un processus de médiation pour les différents acteurs afin d’encourager les échanges constructifs entre apiculteurs, agriculteurs et naturalistes**  - Rédacteur CRAGE - |
| **Priorité** | 1 |
| **Objectifs** | Résoudre les tensions et les incompréhensions entre les apiculteurs, agriculteurs et naturalistes |
| **Calendrier** | A partir de 2025 |
| **Contexte** | Le monde complexe qui tourne autour des pollinisateurs génère des incompréhensions et des a priori (fondés ou non) entre les agriculteurs et les apiculteurs, et entre les apiculteurs et les associations de protection de la nature, en particulier sur la compétition entre pollinisateurs sauvages et abeilles domestiques. De même, au sein de l’apiculture, les amateurs et les professionnels ne se connaissent pas toujours et les lieux d’échanges structurés sont rares ou inexistants.  Or, des résultats positifs ont déjà découlé de l’amélioration des relations entre apiculteurs / non-apiculteurs, et diverses actions permettent de mettre en place des aménagements favorables à la cohabitation des abeilles domestiques avec les pollinisateurs sauvages de manière générale et notamment dans les terres agricoles : c’est le cas par exemple d’appels à projet trame verte et bleue avec implantation de couverts mellifères, d’Agrifaune avec la gestion différenciée des bords de champs et les fermes du réseau Life Biodiv'Est, des opérations Agrimieux Rupt de Mad ou nord meusien avec mise en relation d'agriculteurs et d'apiculteurs…  Certains dispositifs existent mais ne sont pas connus par les acteurs de la filière intéressés, ni financés.  Des actions locales menées par des acteurs agricoles dont le réseau des Chambres d’agriculture et d’autres acteurs associatifs plus spécialisés (RBA, Symbiose…) ont été testées et mises en place localement mais semblent encore rares à l’échelle du Grand Est : c’est le cas de l’implantation de couverts spécifiques (via des MAEC), ou de l’adaptation de dates de récolte pour favoriser l’alimentation des pollinisateurs.  Les conflits abeilles domestiques VS pollinisateurs sauvages sont croissants dans la presse et les réseaux sociaux, mais parfois non fondés (principe de précaution, risques sanitaires avérés ou non...). Les interactions entre les acteurs de l’apiculture et les naturalistes sont en phase d’émergence mais à l’heure de la construction du PNA Pollinisateurs Grand Est, le besoin d’échanges et de discussions entre ces deux acteurs est réel et mérite d’être développé et encadré/structuré.  La notion de ressources alimentaires suffisantes pour abeilles domestiques et pollinisateurs sauvages est au centre des préoccupations. À l’heure actuelle en Grand Est, les outils de calcul du potentiel alimentaire d’un territoire sont méconnus s’ils existent, et l’établissement de règles sanitaires concernant les abeilles domestiques comme les pollinisateurs sauvages d’un même espace agricole est peut-être nécessaire. Des actions d’accompagnement des agriculteurs et des apiculteurs en milieu agricole pourraient être mises en place dans le cadre de ce PNA pour optimiser la cohabitation entre ces deux groupes de pollinisateurs. |
| **Description** | * **Mettre en relation** les acteurs transverses entre le monde agricole et les pollinisateurs (agriculteurs, apiculteurs et naturalistes), par le biais de :   + La mise à disposition de lieux d’échanges ;   + L’organisation de journées de terrain ;   + Le développement d’outils de mesure permettant d’objectiver les données ;   + L’application d’actions pratiques adaptées au territoire agricole pour la protection des pollinisateurs (mise en relation entre agriculteurs et apiculteurs géographiquement proches, implantation de cultures dédiées et aménagements favorables aux pollinisateurs sauvages, installation de ruches chez des agriculteurs non-apiculteurs…). * À l’échelle des territoires, **réunir et mettre en place des discussions** entre agriculteurs, apiculteurs et naturalistes dans le but d’objectiver les débats en présence de tiers neutres (qui structurent la discussion). * Proposer localement des mises en relation entre apiculteurs et agriculteurs avec d’éventuelles contractualisations, entre autres, pour mettre en place des ruches permettant de favoriser la pollinisation de certaines cultures (exemples : tournesol, colza...). * Rappeler à tous les réglementations applicables aux agriculteurs en matière de traitements phytosanitaires et les pratiques favorables aux pollinisateurs (en les intégrant aux formations auprès des agriculteurs ou au « Certiphyto »). * Proposer la mise en place de cultures et d’aménagements favorables aux abeilles domestiques sur les exploitations agricoles proches des ruchers (financer de l’animation, les aménagements, d’autres choses ?). * Sensibiliser les agriculteurs au rôle des pollinisateurs, et en particulier des abeilles ainsi qu’aux pratiques qui leur sont favorables (journées techniques et mini-formations). * Sensibiliser les apiculteurs aux contraintes réglementaires et économiques de l’agriculture et aux intérêts de travailler ensemble. * Proposer des aménagements favorables aux pollinisateurs sauvages à tous les agriculteurs. |
| **Action(s) associée(s)** | Axe 3 – actions 1.b et 2  Axe 4 – action 5 |
| **Indicateurs de résultats** | * Nombre de « partenariats » créés entre agriculteurs et apiculteurs * Nombre de mesures engagées par des agriculteurs pour la conservation de l’environnement (type MAEC) * Évolution des surfaces d’habitats semi-naturels (type haies, arbres isolés, jachères de tout type) * Évolution des pratiques agricoles (augmentation des gestions extensives des prairies, baisse d’IFT…) |
| **Echelle(s) de travail** | Échelle du département ?  Échelle du territoire (« terroir ») ? |
| **Evaluation financière** | 27 000€ et 37 000€ par an pour un 0.5 ETP |
| **Pilote(s) de l’action** | Réseau des Chambres d’Agriculture Grand Est |
| **Partenaires potentiels** | FRSEA, ADAGE, CENs, SLE, RBA, Conseils départementaux, Région Grand Est, DRAAF, DREAL |